

Le CEMA lance sa première formation en

DROIT COLLABORATIF

à distance



Aujourd'hui, la profession d'avocat s'enrichit de nouveaux outils qui permettent de proposer aux clients une approche de résolution de leurs conflits non contentieuse, efficace et rapide : les Modes Amiables de Règlement des Différends. Le Droit Collaboratif en est une des pièces maîtresses.

Pour le pratiquer et obtenir le taux de réussite de 95 % qui le caractérise, il est indispensable de recevoir une formation spécifique, faisant appel à des connaissances théoriques mises en pratiques par des démonstrations, exercices et jeux de rôles.

L'objectif de cette formation est de présenter la méthode de travail et les conditions du Droit Collaboratif afin d'appréhender son originalité, ses outils, sa structure, et les intégrer dans sa pratique professionnelle courante.

Formatrice



Nathalie TISSEYRE-BOINET

Avocate, Docteur en droit, Médiatrice depuis 2001, médiatrice familiale diplômée d'Etat, Responsable des MARD au CEMA, formatrice en Droit Collaboratif, Procédure participative et Médiation au CNB, à l'Ifomene et l'EIMA, dans les Barreaux, Ecoles d'Avocats et dans les Universités d'Aix-Marseille et d'Avignon, enseignante en MARD à l'HEDAC de Versailles depuis 2006.

Responsable à l'Ordre des Avocats de Paris de la sous-Commission Ouverte « Droit Collaboratif et Procédure participative ».

Auteure du livre « La Méthode Collaborative, pour une résolution amiable des conflits » Ed. Greenquill.

PROGRAMME

Le Droit Collaboratif :

- Origine du Droit Collaboratif
- Principes
- Objectifs et rôle de l'avocat collaboratif
- Processus : les 10 étapes
- Les outils du DC :
 - o techniques de communication
 - o négociation raisonnée
- Démonstrations, jeux de rôles et exercices
- Présentation de modèles de documents.

Voici les 4 dates proposées pour une formation complète en Droit Collaboratif :

- Mercredi 13 janvier 2021
- Mercredi 03 février 2021
- Mercredi 10 mars 2021
- Mercredi 07 avril 2021.

Horaires : de 9 h à 17 h 30, en visio par zoom, avec des pauses adaptées à la formation à distance.

Pour vous inscrire :

<https://cemaphores.org/droit-collaboratif/>

Centre d'Enseignement des Modes Amiables

27 rue des cinq Diamants, 75013 Paris

